OXYGÈNE de Soisy

ISSN 1622-3225

bimestriel

n° 12

août 2002

0,90 euro

Informations ~ opinions • le journal des Soiséens

Menaces sur le centre de Sécurité sociale

SUITE À UN ARTICLE DE PRESSE, de nombreux Soiséens, Andillois et Margencéens s'inquiétaient de l'éventuelle fermeture de la caisse primaire d'assurance-maladie de Soisy à la rentrée de septembre et de son transfert à Saint-Gratien.

Pourraient-ils continuer à s'adresser au centre de l'avenue du Général-de-Gaulle quand ils ont un litige au sujet d'un dossier, lequel est alors, en général, réglé rapidement ?

Se faisant le relais de cette inquiétude, les élus Verts et communistes avaient décidé, d'un commun accord, de demander au maire, lors du conseil municipal du 28 juin, s'il comptait tenter de s'opposer à cette décision.

En effet, nous pensons que l'accueil doit se poursuivre car il est essentiel de maintenir ce service public de proximité. Tous les assurés sont concernés et en particulier les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer.

Assurances du directeur. – Le maire a informé le conseil qu'il avait déjà écrit aux responsables de l'assurance-maladie et a lu la réponse qui lui avait été faite. Selon Pierre Albertini, directeur départemental, seuls les dossiers seront transférés à Saint-Gratien afin d'en effectuer la gestion, mais l'accueil des assurés se fera toujours à Soisy.

Nous voilà donc rassurés pour l'instant. Toutefois, on peut se demander si le transfert des dossiers n'est pas qu'une étape dans un plan d'ensemble. Il faut donc que chacun reste vigilant.

ARLETTE ET JACQUES SELLEM

Calcul et conviction

La série d'élections qui vient de se dérouler trouble tous les vrais démocrates : un président sortant qui fait un score calamiteux au premier tour mais un score plébiscitaire au second, des élections législatives où les citoyens votent en fonction de l'analyse qu'ils font de la situation politique et non pas en fonction de leurs envies réelles... Tout est complètement faussé et on comprend que de plus en plus d'électeurs se détournent d'un système qui ne traduit plus leurs aspirations.

Le calcul fait par les politiciens qui ont décidé l'inversion du calendrier électoral est une des raisons de ce fiasco. Il faut cesser les jeux tactiques et proposer aux citoyens des élections où ils puissent exprimer leurs convictions sans se laisser distraire par d'autres considérations. Cela suppose de sérieux aménagements dans les règles de notre République, mais la survie de la démocratie est à ce prix. ***F. D.***

Une décision de Luc Strehaiano annulée au tribunal administratif

Le Code général des collectivités territoriales prévoit que, dans les villes de plus de 10.000 habitants, les élus d'opposition qui en font la demande doivent pouvoir disposer d'un local municipal permanent.

Contrairement à bien d'autres villes, M. Strehaiano a tout fait pour ne pas respecter cette disposition légale, malgré la demande qui lui en avait été faite officiellement par le groupe des Verts dès l'installation du nouveau conseil municipal.

Il a d'abord feint de ne pas comprendre la question puis a déclaré qu'il n'y avait absolument aucun local municipal disponible alors que, dans le même temps, plusieurs services municipaux étaient transférés dans l'ancienne école maternelle Emile-Roux, libérant ainsi plusieurs pièces du bâtiment principal...

Il a donc fallu que les élus Verts saisissent le tribunal administratif qui, le 18 juin, a rendu un jugement rappelant que la mise à disposition d'un local était une obligation à laquelle le maire de Soisy ne pouvait pas se soustraire.

Reste cependant à voir maintenant *comment* il va appliquer le jugement...

A l'occasion de la journée internationale « En ville sans ma voiture »
dimanche 22 septembre 2002

Ronde à vélo dans la vallée

Départ de la gare SNCF du Champ-de-Course à 9 h 30

A l'appel du MDB et de nombreuses associations

JUMELAGE

La charrue devant les bœufs

Comme le veut la bonne vieille – et détestable – tradition soiséenne, les conseillers municipaux ont découvert une décision importante du maire presque inopinément, à travers une demande de remboursement de frais présentée le 28 juin au conseil municipal.

Il s'agissait de rembourser les frais de voyage aller et retour Paris-New York, New York-Washington et déplacements locaux d'un conseiller municipal pour *« procéder à l'étude de faisabilité »* d'un jumelage avec une ville des Etats-Unis, *« voyage d'étude présentant un intérêt communal évident »*, tellement évident que personne n'en avait jamais discuté !

Bien que favorables aux jumelages, ce choix a soulevé l'indignation de nombreux conseillers de l'opposition, car il ne serait venu à l'idée de personne de proposer les Etats-Unis, ne serait-ce que pour des raisons de coût, avec de plus des objectifs humains peu évidents.

Partir des réalités locales. – Pour que les jumelages soient vivants, il vaut mieux partir des initiatives de la population, comme ce fut le cas il y a quelques années avec des enseignants du collège Schweitzer, à l'origine du jumelage avec Freiberg. Il y a par exemple, en ce moment, des jeunes du quartier des Noëls qui essayent de monter un projet avec un village du Mali, initiative certainement plus intéressante.

Le conseiller en question, Achille Elisha, n'était pas présent à ce conseil, et pour cause : il venait tout juste de s'envoler pour les Etats-Unis ! Est-il besoin de preuves supplémentaires du peu de cas que M. Strehaiano fait des votes du conseil municipal ?

François Delcombre

Radio trottoir

IL EST D'USAGE, DANS LES BUREAUX DE VOTE, de présenter les bulletins des candidats dans le même ordre que celui des panneaux. Ce qui, dans notre circonscription, a été respecté presque partout, sauf à... Saint-Gratien, ville où le candidat Scellier est premier adjoint au maire, et où les bulletins de vote étaient disposés à l'envers, de façon à ce que son bulletin soit systématiquement placé en première position... Tous les moyens sont bons pour grappiller quelques voix !

LES DERNIÈRES MESURES EFFECTUÉES PAR AIRPARIF confirment que la pollution atmosphérique est sensiblement plus élevée autour des aéroports, en particulier pour la teneur en dioxyde d'azote (*le Parisien* du 9 juillet). *« Malgré une météo avec un vent favorable à la dispersion de la pollution, les communes à proximité de l'aéroport sont plus polluées que les autres »*, a commenté Philippe Lameloise, directeur d'Airparif. Les résultats de la campagne de mesures de cet été seront très attendus.

MOTS CROISÉS DE L'ÉTÉ

Les dix premières bonnes réponses parvenues au journal gagneront un abonnement d'un an à « Oxygène »
(solution dans le prochain numéro)

HORIZONTALEMENT. I. Souvent malmenée à Soisy. II. Voisine exclue de notre communauté. III. Non troublé. Chrome. IV. Le débat politique actuel a du mal à le soulever. V. Bien que ce soit injuste, on y met plus facilement Bové que Chirac. Mieux vaut la garder froide pour ne pas la perdre. VI. Se buter (s'). VII. Nous empoisonne quand il est accompagné de son indice. Vu furtivement. VIII. Risque de couper Soisy en deux. Parfois grand. IX. Lancée en vue d'un rapprochement. X. Sous le bonnet. Quelquefois transformés.

VERTICALEMENT. 1. Malgré son récent échec, le maire de Soisy aspire sans doute encore à le devenir. S'enroule volontiers. 2. Enjeu majeur du XXIe siècle. Pas neuf. 3. Celui de Berlin a disparu. Fait souvent défaut aux politiciens ordinaires. 4. Fleuve. Parfois déserte. 5. Notre voisin Anne le fut. 6. Route nationale abrégée. Regardas discrètement. 7. Vieil homme. Initiales de député sortant. 8. Aujourd'hui bien malmenée par les hommes. Mère de Zeus. 9. Tête de rocher émergeant à marée basse. 10. Le dessus du panier. Dans ce cas, généralement plus forts.

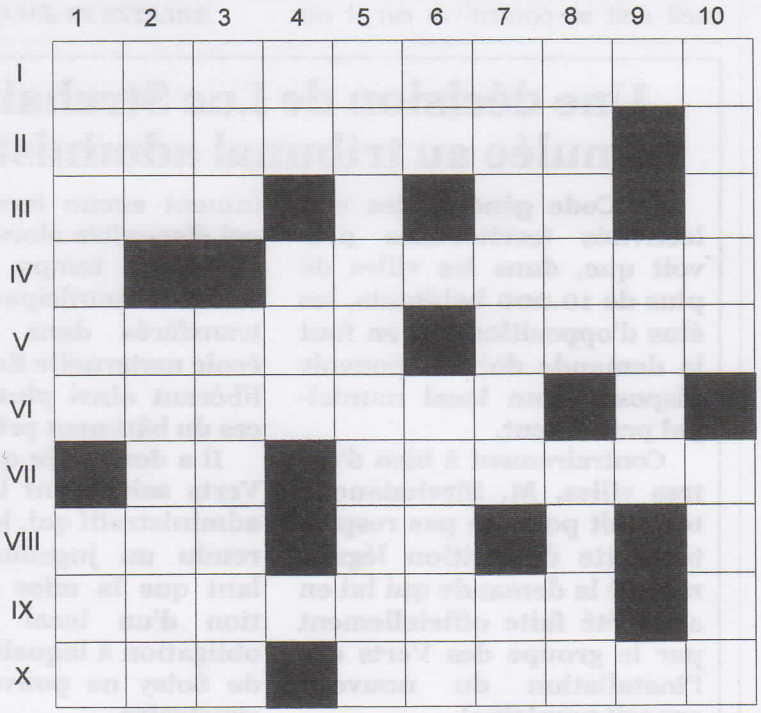

OXYGÈNE de Soisy Bimestriel d'information et d'opinion publié par l'association Oxygène de la Cité retrouvée - ISSN 1622-3225
Imprimerie Reprofolies, Ermont ; commission paritaire 1102 G 80067 ; dépôt légal juillet 2002 ; directeur de publication François Delcombre
Abonnements : 1 an (6 numéros) 5 € ; 1 an soutien 12 €. **Adhésions :** Membre actif 15 € ; membre bienfaiteur 30 €
Chèques à l'ordre d'Oxygène de la Cité retrouvée, boîte postale 47, 95230 Soisy-sous-Montmorency ; Courriel : oxygene-soisy@voila.fr